UT2J - Bilan VSS 2024-2025

La CGT ne lâchera rien !

En février 2024, après plusieurs années d'engagement et de travail, les membres de la Cellule de Lutte contre le Harcèlement Sexuel ont démissionné massivement en alertant sur l'inaction de la direction de l'université vis-à-vis des auteurs de VSS (violences sexuelles et sexistes). Que s'est-t-il passé depuis ?

La situation a empiré et les dysfonctionnements se sont multipliés !

Ces dernières années, la CGT a reçu plusieurs collègues et même des étudiantes de licence se sentant totalement désemparées face à l'inaction de l'administration ou même face aux intimidations touchant les lanceur·ses d'alerte. Nous avons notamment recensé les faits suivants :

- Aucune réponse lorsqu'une alerte est lancée via le « *dispositif signalement* », malgré des relances ! **Ce « dispositif » est profondément défaillant !**
- Enquête menée par un·e collègue proche de l'agresseur, très souvent le/la collègue directeur·directrice du service, parfois contraint·e de la mener alors qu'il y a des relations interpersonnelles ou la peur de représailles !
- Enquête « bâclée » de la direction qui n'aboutit pas à une sanction disciplinaire (ou annulée en appel pour vice de procédure)
- Procédure longue « qui traîne » et absence de mesures protectrices vis-à-vis des victimes et lanceur·ses d'alerte

Plus généralement, la CGT constate que, malgré les efforts intenses de nombreux·ses collègues profondément aterré·es par les VSS, **la direction de l'université manque cruellement de volonté politique pour prévenir et empêcher ces violences**.

La CGT a initié depuis des années dans les instances officielles (CSA et FS) une **action sur le long terme pour documenter l'inaction coupable de la présidence.** Nous pouvons aujourd'hui évoquer grâce aux Procès-Verbaux de la FS qui sont publics et librement accessibles une situation qui démontre clairement cette inaction.

La DDETS (Inspection du Travail) a rédigé en septembre 2024 un rapport accablant qui fustige la gestion catastrophique des VSS dans notre université. Les faits dénoncés étaient les suivants : un collègue homme, Professeur des Universités, fait des avances de façon quotidienne à une enseignante 20 ans plus jeune que lui et continue, malgré les refus très clairs de cette dernière. Selon les propos de la victime, cette situation a duré pendant des mois.

L'Inspection du Travail a précisé que la direction de l'université était au courant, mais qu'elle n'a pas levé le moindre petit doigt : **aucune enquête n'a été lancée pour savoir si les faits étaient avérés** !

A ce jour, comme l'a souligné l'Inspection du Travail, les mesures de prévention à l'égard des VSS sont insuffisantes et inadéquates. Quant aux enquêtes, seules des intervenantes extérieures spécialisées seraient suffisamment formées et pourraient garantir le principe d'impartialité. **C'est bien la préconisation principale de l'Inspection du Travail, que la direction d'établissement refuse toujours d'appliquer, même dans des situations où les conflits d'intérêts sont manifestes !** Extrait de ces préconisations :

- Faire réaliser par un intervenant extérieur les enquêtes sur les situations décrites par Mme

La demande d'une intervention extérieure se fonde sur les observations contenues dans le courrier de l'Inspecteur Santé et Sécurité ainsi que sur l'absence de formation à l'identification de risques RPS, telle qu'elle ressort de la méthodologie et des « grilles d'analyse » inadaptées, lors des enquêtes.

Mais la présidence refuse catégoriquement de parler de ce rapport ! Pourquoi ?

Il est pourtant urgent d'agir pour soigner un environnement malade où les agresseurs agissent dans l'impunité et où les victimes subissent (les doctorantes et les jeunes collègues enseignantes étant le plus exposées). Quant aux lanceur·ses d'alerte, elles risquent un processus de marginalisation après avoir brisé l'omerta.

Pourtant, elles sont de plus en plus nombreuses à oser le faire et une majorité de collègues les soutiennent !

Notre syndicat a pour principe fondamental : "Victimes, nous vous croyons, vous n'êtes pas seules !" mais ce n'est visiblement pas la devise de l'administration…

La CGT exige aujourd'hui :

1) des enquêtes menées par des intervenantes extérieures, comme préconisé par l'Inspection du Travail ! Pour en finir avec les conflits d'intérêt !

2) que la présidence respecte enfin ses obligations en matière de santé et de sécurité, comme l'ont rappelé l'IGESR et l'Inspection du Travail dans leurs derniers rapports.

3) La présentation aux représentant-es du personnel d'un véritable plan d'action contre les VSS et de mise en conformité avec la Loi !

Soutenez l'action de la CGT pour enfin avoir une politique de lutte contre les VSS digne de ce nom !

ACRONYMES
CSA : Conseil Social d'Administration (l'instance équivalente dans le public des Comités d'Entreprise)
FS : Formation Spécialisée - Santé Sécurité et Conditions de Travail (ex-CHSCT)
DDETS : Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités
IGESR : Inspection Générale de l'Éducation du Sport et de la Recherche

Syndicat CGT - FERCSUP de l'UT2J *(le maillon de la CGT sur notre lieu de travail)*

Notre syndicat est membre de la CGT-FERC Sup, Union nationale de syndicats des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui syndique environ 3000 personnes : personnels BIATSS, enseignant·es et enseignant·es chercheur·ses de l'Enseignement supérieur public. Retrouvez par exemple les communiqués et les fiches pratiques de l'Union Nationale.

Rejoignez-nous ! Soutenez l'action syndicale !

http://www.je-me-syndique.cgt-utm.net/